

Traitements des parlementaires—Loi

à en faire bénéficier les députés et les sénateurs et à appliquer à nos salaires et indemnités de dépenses l'indice industriel composé qui est plus avantageux mais qu'on refuse aux pensionnés.

Monsieur l'Orateur, je trouve que cela est choquant, je trouve que cela est répugnant, je trouve que cela rabaisse la condition de ceux de nous qui ont été élus pour voir aux affaires et répondre aux besoins du pays. Les besoins d'aujourd'hui sont grands, les problèmes auxquels nous devrions nous attaquer son nombreux et j'espère encore maintenant, surtout après l'appel lancé aujourd'hui par le très hon. député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), que la Chambre reconnaîtra qu'il faut mettre cette question de côté pendant au moins un certain temps, si nous ne sommes pas prêts à l'oublier complètement.

Je regrette que les ministériels aient si peu participé au débat. Pendant toute la journée d'hier, nous avons étudié le bill à l'étape du rapport et, à l'exception du député de York-Scarborough (M. Stanbury) qui l'a critiqué, il n'y a eu absolument aucun discours de la part des ministériels. On n'a défendu ni hier ni aujourd'hui les dispositions du bill. On ne fait même pas d'effort pour répliquer à nos attaques. Est-ce bien cela le Parlement? Est-ce bien cela diriger un pays? Est-ce bien cela, discuter, essayer de décider ce qui vaut mieux pour le pays? Non, il s'agit simplement de quelques douzaines de députés siégeant en attendant impatiemment de toucher ces sommes additionnelles, en plus de l'indexation qui s'ajoutera dans les années à venir.

Nous avons proposé plusieurs amendements hier. Nous avons essayé d'amener la Chambre à revoir la date de rétroactivité, le montant exact, l'indexation à venir, mais tous ces amendements ont été rejetés. La Chambre ne semble avoir qu'une idée en tête—quand le bill sera-t-il adopté, quand nos chèques augmenteront-ils des montants prévus dans la mesure?

Aussi, monsieur l'Orateur, même si la Chambre n'est pas disposée à rejeter le bill actuellement, j'espère qu'elle va consentir à le renvoyer à plus tard. On comprendra par ces mots que je vais proposer dans quelques minutes un amendement connu généralement sous le nom de renvoi à six mois. Je le fais avec d'autant plus d'insistance que le ministre des Finances nous a annoncé la présentation d'un budget dans quatre semaines environ. Je suppose, et c'est une hypothèse raisonnable, je pense, que l'exposé budgétaire traitera du problème de l'inflation et de la politique relative aux salaires et aux revenus.

Une voix: Ne soyez pas trop optimiste.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mon ami me dit de ne pas être trop optimiste. Il a peut-être raison—le ministre des Finances n'aura peut-être pas beaucoup de moyens à proposer pour résoudre ces problèmes, mais je suppose que son exposé renfermera des conseils d'ordre général aux Canadiens. Si on leur donne des conseils sur la façon d'agir au sujet de leurs revenus, je crois, monsieur l'Orateur, en toute sincérité, qu'il serait préférable pour nous d'attendre. Je ne crois pas qu'il y ait de formule de

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

renvoi à un mois, car dans ce cas, j'y recourrais, mais ne nous attardons pas sur des questions de procédure à ce moment-ci. Voilà pourquoi je vais proposer le renvoi à six mois.

Mais auparavant, monsieur l'Orateur, et je terminerai bientôt, je tiens à répéter comme j'ai tenté de le faire à maintes reprises, que si nous nous sommes si vivement opposés à la mesure à l'étude, quelques-uns de mes collègues et moi, c'est à cause de l'injustice qui règne dans la société canadienne et qui nous déplaît souverainement. Lorsque le premier ministre (M. Trudeau) s'en prend à cette injustice, dans ses discours outre-mer, de même que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), durant ses séjours à Toronto, nous applaudissons à leurs propos. Bon nombre d'entre nous sont venus ici, ont choisi une carrière politique, parce qu'ils voulaient aider à remédier aux injustices, accorder des chances égales à tous les Canadiens. Nous ne le faisons pas en tirant parti de notre situation pour nous hisser au niveau des 2, 3, 4 ou même 5 p. 100 des Canadiens les mieux payés.

Ce bill va directement à l'encontre de la philosophie sociale de notre parti; c'est la raison fondamentale qui inspire la position que nous avons prise. Certains députés ne le comprennent peut-être pas, mais les faits sont là: depuis des années, nous luttons avec acharnement pour obtenir des pensions, des logements, des soins de santé, toutes ces choses qui peuvent assurer une mesure d'égalité aux Canadiens. Nous comptons poursuivre la lutte, et nous ne nous en laisserons pas détourner en appuyant un bill qui va dans la direction opposée. Monsieur l'Orateur, je réitère mon opposition intraitable à ce bill. Je déclare au nom de mon parti que la Chambre pourrait au moins reporter à plus tard la suite de son étude.

● (1630)

Je propose donc, appuyé par le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin):

Que le bill C-44 ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il le soit dans six mois à compter d'aujourd'hui.

L'Orateur suppléant (M. Penner): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

L'Orateur suppléant (M. Penner): Le vote porte sur l'amendement à la motion principale proposé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Que tous ceux qui sont en faveur de cet amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Penner): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Penner): A mon avis, les non l'emportent.